

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE | CENTRAL AFRICAN REPUBLIC

TIER 1 | USCIRF-RECOMMENDED COUNTRY OF PARTICULAR CONCERN (CPC)

La Commission américaine sur la liberté religieuse dans le monde (USCIRF) est une commission indépendante bipartite du gouvernement américain émanant de la Loi sur la liberté religieuse internationale de 1998 (IRFA) qui observe les libertés de religion et de croyance dans le monde. L'USCIRF se base sur les normes internationales pour surveiller les violations de la liberté de religion et fait des recommandations stratégiques au Président, au Secrétaire d'État et au Congrès. L'USCIRF est une entité distincte et différente du Département d'État américain. Le Rapport annuel 2017 est l'aboutissement d'une année de travail par les commissaires et le personnel en vue de consigner les abus sur le terrain et de formuler des recommandations stratégiques indépendantes à l'intention du gouvernement américain. Le Rapport annuel 2017 couvre la période allant du 1er janvier 2016 au 28 février 2017. Toutefois, dans certains cas, il est fait mention d'événements de grande importance survenus après cette période. Pour des compléments d'information sur l'USCIRF, consultez le site web [ici](#) ou contactez l'USCIRF directement au +1-202-786-0611.

République Centrafricaine

Principaux constats : La République Centrafricaine reste fragile, toujours susceptible d'être en proie à des flambées de violence sectaire et divisée selon des lignes confessionnelles. Les milices formées le long des lignes musulmanes et chrétiennes opposées continuent à tuer des individus en raison de leur identité religieuse, menant à des actes de représailles et des flambées de violence. La population musulmane en République Centrafricaine reste en très grande partie déplacée, et, à l'ouest du pays, la communauté musulmane se trouve dans l'incapacité de pratiquer librement sa religion. Le gouvernement centrafricain a pris quelques mesures pour apaiser les tensions interconfessionnelles, mais n'a pas intensifié ses efforts de réconciliation afin de réparer les conséquences du nettoyage ethnique des populations musulmanes ou améliorer les relations interconfessionnelles. Depuis le coup d'état de 2013 qui a engendré une anarchie générale et l'effondrement total du pouvoir gouvernemental, les autorités n'ont pratiquement plus aucune présence en dehors de la capitale. L'USCIRF recommande de nouveau en 2017 que la République Centrafricaine soit désignée comme « pays particulièrement préoccupant » ou CPC selon la Loi sur la Liberté Religieuse Internationale (IRFA). En 2015, l'USCIRF a déterminé que le nettoyage ethnique des musulmans et la violence sectaire en République Centrafricaine répondent aux critères définis par l'IRFA justifiant l'appellation CPC. Tandis que l'appellation CPC de l'IRFA fait surtout référence à l'action ou l'inaction des autorités, son intention est d'accroître la pression et l'attention des États-Unis en vue de mettre fin aux violations flagrantes du droit à la liberté de religion et d'identifier les moteurs de la persécution.

Recommandations à l'intention du gouvernement américain :

- Désigner la République Centrafricaine comme CPC selon l'IRFA ;
- Poursuivre son haut niveau d'engagement auprès des autorités centrafricaines, des Nations Unies (ONU), et des donateurs internationaux afin de s'assurer que les thèmes de la fin de la violence sectaire, de l'impunité, de l'intensification des efforts de réconciliation interconfessionnelle, et de la garantie des droits des minorités à la liberté de religion soient abordés et appuyés lors de tout échange avec les parties prenantes ;
- Faire pression sur les autorités centrafricaines et les encourager à prendre des initiatives afin de s'assurer que les musulmans du pays ont un avenir dans le pays, en faisant des déclarations rappelant que les musulmans sont des citoyens égaux et à part entière, en incluant les musulmans dans l'administration du pays, en assurant le retour des musulmans réfugiés et déplacés internes (PDI) chez eux , en officialisant les fêtes musulmanes, et en participant à la reconstruction des mosquées et sites musulmans détruits ;
- Faire pression sur les autorités centrafricaines, la Mission Intégrée Multidimensionnelle de Stabilisation des Nations Unies en République Centrafricaine (MINUSCA) et les donateurs internationaux pour les encourager à augmenter les activités de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) de tous les groupes armés de manière égale, tout en fournissant de manière simultanée des opportunités viables de réintégration ;
- Collaborer avec le Conseil de sécurité de l'ONU pour poursuivre les sanctions contre les ex-Séléka et les anti-balaka responsables de l'organisation et/ou participants à des actes de violence sectaire, d'épuration ethnique et de crimes contre l'humanité, et continuer à dénoncer régulièrement les actes de violence sectaire et les violations graves des droits de l'Homme ;
- Continuer de contribuer et de collaborer avec les donateurs internationaux pour s'assurer que les forces de sécurité et de police reflètent la diversité démographique du pays, rétablir et professionnaliser le système judiciaire centrafricain, et financer entièrement le tribunal *pénal spécial* ;
- Continuer de soutenir le dialogue interconfessionnel et les efforts des dirigeants religieux pour restaurer la cohésion sociale aux niveaux national et local ; et
- Continuer de soutenir l'aide humanitaire apportée aux réfugiés et aux personnes déplacées, ainsi que les projets de reconstruction.

Contexte

La République Centrafricaine a connu son lot de troubles politiques, de coups d'état et de violations graves des droits de l'homme sur fond de sous-développement. La violence sectaire et les tueries visant des individus en raison de leur appartenance religieuse ont commencées à la suite du putsch de 2013 par une coalition de milices majoritairement musulmanes. Le bilan du conflit continu est lourd : des milliers de morts, 2,3 millions de personnes connaissant des besoins d'aide humanitaire, plus de 450 000 réfugiés et près de 350 000 PDI. Avant 2012, 85 % de la population centrafricaine était chrétienne et 15 % musulmane. À la fin de 2014, 80 % de la population musulmane a été contrainte de quitter le territoire.

Le conflit actuel a commencé en décembre 2012 causé par une coalition rebelle, la Séléka, composée de quatre groupes armés majoritairement musulmans et alliée à un grand nombre de mercenaires tchadiens et soudanais. Suite à un bref accord de paix, la Séléka a pris la capitale, Bangui, en mars 2013, renversant le président François Bozizé. En septembre, le leader de la Séléka, Michel Djotodia, s'auto-proclame président et annonce la dissolution de la Séléka suite à la condamnation internationale de ses crimes contre l'humanité, à savoir disparitions forcées, détentions illégales, tortures et exécutions sommaires. Cette annonce n'aura aucun effet : la Séléka continuera par exemple à commettre des actes de violence et les membres de la coalition se diviseront en de multiples groupes armés. En juin 2013, Bozizé, des membres de son entourage et des anciens soldats des Forces Armées Centrafricaines (FACA) recrutent des milices d'autodéfense existantes qui sont en majorité chrétiennes (les anti-Balaka), d'anciens soldats des FACA et d'autres non-musulmans mécontents pour se venger contre les attaques de la Séléka sur les non-musulmans.

Les combats entre les ex-séléka et les anti-balaka débutent en septembre 2013. La situation se détériore gravement le 5 décembre 2013, lorsque les anti-balaka attaquent les quartiers musulmans de Bangui. Le résultat est un conflit à grande échelle dans lequel les populations civiles sont visées en raison de leur appartenance religieuse.

Dans le cadre d'efforts de stabilisation du pays, l'Union Africaine, l'Union Européenne et la France déploient des forces de maintien de la paix à Bangui et en dehors de la capitale entre la fin 2013 et le début 2014. La mission de maintien de la paix de l'ONU avec presque 13 000 soldats déployés (MINUSCA) est la principale force de maintien de la paix, mais elle est reçue avec méfiance par les populations locales.

En mars 2016, l'investiture du nouveau président, Faustin-Archange Touadéra, marque la deuxième passation pacifique de pouvoir depuis l'indépendance et la fin d'une période de transition politique ayant duré deux ans. L'Assemblée Nationale élue se réunit deux mois plus tard. Cependant, ni les autorités, ni la police ou le système judiciaire n'ont les infrastructures ou

les ressources nécessaires pour faire cesser les combats ou traduire en justice les responsables des actes de violence.

Au cours des deux premiers mois de 2017, les affrontements entre factions de l'ex-Séléka, cherchant à accroître leur contrôle de territoires riches en matières premières, se sont intensifiés au centre et à l'est du pays.

En mars 2016, le personnel de l'USCIRF s'est rendu en République Centrafricaine pour discuter des conditions de la liberté de religion et de la violence sectaire avec les autorités centrafricaines, des chefs religieux centrafricains, des ONG internationales et l'ambassade des États-Unis.

Conditions de la liberté religieuse durant la période 2016-2017

Nettoyage ethnique et marginalisation des musulmans : En décembre 2014, la [Commission d'enquête des Nations Unies \(COI\) sur la République Centrafricaine a publié un rapport](#) concluant à des « pratiques de nettoyage ethnique commis par les anti-balaka dans les régions où vivaient les musulmans ». Au début janvier 2014, les combattants anti-balaka tuent délibérément les musulmans à cause de leur identité religieuse, ou leur donnent le choix entre quitter le pays ou mourir. En conséquence, selon un rapport de la COI en 2014, 99 % des résidents musulmans ont fui la capitale, 80 % de la population musulmane du pays a fui vers le Cameroun et le Tchad, et 417 des 436 mosquées du pays ont été détruites. Depuis 2014, peu de musulmans sont revenus en République Centrafricaine.

Pendant la période prise en compte dans ce rapport, la situation des musulmans dans le pays reste mauvaise. La plupart des musulmans à l'ouest du pays continuent à vivre dans des enclaves protégées par les forces de maintien de la paix. La minorité de musulmans qui sont revenus ou ont continué à vivre dans leurs villages d'origine ont été forcés de se convertir par les soldats anti-balaka ou de dissimuler leurs croyances. Selon un rapport de l'ONU, les PDI et réfugiés musulmans qui sont revenus ont été victimes de harcèlement et d'abus.

La situation des musulmans dans le quartier musulman du PK5 de la capitale est relativement meilleure pendant la période couverte par ce rapport comparée à l'année précédente, avec moins d'attentats, plus d'opportunités de commerce avec ceux vivant en dehors de l'enclave et plus de possibilités de libre circulation. Cependant, lors de la visite de l'USCIRF à Bangui en mars 2016, les musulmans vivant en dehors du PK5 évitaient de porter les tenues traditionnelles musulmanes, choisissant de s'habiller à l'occidentale pour ne pas être reconnus comme étant musulmans.

Les musulmans en République Centrafricaine étaient déjà marginalisés avant le début du conflit actuel qui a encore endurci les opinions sur l'appartenance religieuse et la citoyenneté. Lors de la visite de l'USCIRF, les non-musulmans décrivaient les musulmans comme étant des étrangers et

des personnes dont il faut se méfier. Les musulmans sont victimes de discrimination structurelle en matière d'accès à l'éducation et aux pièces d'identité, et de harcèlements fréquents, y compris par les agents de la sécurité qui les traitent comme des étrangers, leur demandant de nombreux justificatifs d'identité.

Le cycle de violence sectaire continue : Les assassinats et affrontements sporadiques pour des raisons d'appartenance religieuse ont continué de se produire pendant la période couverte par ce rapport, bien qu'à des niveaux moindres qu'au plus fort du conflit en 2013 et 2014. Comme dans les périodes couvertes par les rapports précédents, les autorités centrafricaines manquent des ressources qui leur permettraient de mener des enquêtes sur les tueries ou de traduire en justice les responsables de ces actes.

Par exemple, le 8 mars 2016, deux musulmans ont été assassinés à Bambari ; les ex-séléka ont tués 10 chrétiens en représailles au cours des jours suivants.

En juin, plusieurs des attaques par des ex-séléka et anti-balaka à l'ouest du pays ont fait, selon les informations obtenues, au moins 17 morts. Les attaques et représailles par des musulmans de l'ethnie Fulani et des anti-balaka ont fait 14 morts à Ngaoundaye et déplacé des milliers de personnes. Le 21 juin, 20 musulmans à Carnot ont été blessés quand une bande de jeunes a mis feu à leurs maisons.

La violence s'est de nouveau intensifiée en septembre et octobre. Le 16 septembre, les ex-séléka ont tué 26 personnes, y compris un pasteur local, à Kaga Bandoro et dans les environs. Le 26 septembre, les ex-séléka ont tué au moins 85 chrétiens à Kouango. À la suite de l'assassinat du commandant des FACA, Marcel Mombeka, près du PK5 le 4 octobre, les actes de violence à l'encontre de civils chrétiens et musulmans se sont multipliés dans toute la République Centrafricaine. Le 5 octobre, quatre bergers musulmans ont été tués. Le jour suivant, à Bangui, 11 chrétiens ont été tués et 14 musulmans ont été portés disparus. Le 12 octobre, des ex-séléka ont attaqué un camp de PDI abritant des chrétiens à Kaga Bandoro et ont fait 30 morts ; des attaques de civils dans les environs ont fait 12 morts de plus. Au moins 19 000 personnes ont déplacées à cause de la violence. Le 15 octobre, 11 chrétiens ont été tués dans un autre camp de PDI. Et le 27 octobre, des affrontements entre ex-séléka et anti-balaka ont fait 15 morts.

Depuis décembre, la violence des affrontements entre anti-balaka et ex-séléka, et entre factions de l'ex-Séléka s'est intensifiée à Bambari et dans les environs. Pendant ce conflit continu, la MINUSCA est intervenue afin de protéger les membres de l'ethnie Fulani et les musulmans déplacés vivant dans des quartiers chrétiens qui avaient été ciblés.

Efforts de réconciliation : Le président Touadéra a déclaré que les priorités de son gouvernement sont les activités de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) des

soldats et la réconciliation. En novembre, le gouvernement centrafricain a présenté son Plan quinquennal de relèvement et de consolidation de la paix, dont les priorités sont la mise en œuvre d'activités de DDR, la réforme du secteur de la sécurité, l'accès au système judiciaire, les efforts de paix et de réconciliation au niveau local, le retour des personnes déplacées, la fourniture de services de base et le relèvement économique.

Pendant la période couverte par ce rapport, le président Touadéra ainsi que le ministre de la Réconciliation ont rencontré des représentants musulmans, y compris du PK5. Le 21 décembre, le président Touadéra a lancé un programme national de mise en place de comités locaux de paix et de réconciliation. Cependant, le président de l'Assemblée nationale est le seul musulman haut placé représentant le gouvernement ; trois musulmans ont des rôles mineurs et aucun des proches du président ne sont musulmans. De plus, aucun des efforts de réconciliation adoptés lors du Forum de Bangui en mai 2015 n'ont été entièrement mis en œuvre. Pour terminer, bien que le ministre de la Réconciliation du gouvernement de transition ait officialisé deux fêtes musulmanes en 2015, le gouvernement actuel n'a pas tenu sa promesse d'adopter une loi les déclarant comme jours fériés nationaux.

Le 5 février 2017, le gouvernement de la République Centrafricaine a nommé Toussaint Muntazini Mukimapa de la République Démocratique du Congo procureur auprès de la Cour pénale spéciale, *un mécanisme judiciaire hybride composé de magistrats centrafricains et internationaux, chargée d'instruire les dossiers à charge contre les crimes de guerre commis dans le pays depuis 2003.*

Accusations non fondées de sorcellerie : La sorcellerie fait partie intégrante de la vie de nombreux centrafricains et les accusations de sorcellerie peuvent mener à des violations des droits de l'homme. Bien que le nombre d'incidents soit probablement plus élevé, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a recensé 45 cas de violations des droits de l'homme dans le cadre d'accusations de sorcellerie pendant la période couverte par ce rapport. Les accusations de sorcellerie visent souvent les femmes, les personnes âgées, les enfants et les handicapés, et peuvent aboutir à l'emprisonnement, la torture ou la mort. Ces abus sont en majorité commis par les anti-balaka.

Politique américaine

Le gouvernement américain s'est engagé au plus haut niveau à contribuer aux efforts de réconciliation en République Centrafricaine. Samantha Power, la représentante permanente des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies à l'époque, Linda Thomas-Greenfield, secrétaire d'État adjointe aux affaires africaines à l'époque, David Saperstein ambassadeur extraordinaire des États-Unis pour la liberté religieuse à l'époque, accompagnées d'autres membres séniors du gouvernement américain, se sont rendus plusieurs fois en République

Centrafricaine au cours des deux dernières années dans le cadre de la priorité plus large définie par le gouvernement Obama de contribuer à la prévention et à la fin des atrocités de masse, de renforcer le dialogue interconfessionnel et d'encourager les efforts de réconciliation nationale. L'ambassadeur des États-Unis en République Centrafricaine, Jeffrey Hawkins, rencontre régulièrement le président Touadéra et les autres leaders centrafricains afin de promouvoir la réconciliation et la sécurité.

Dans le cadre des efforts internationaux et des États-Unis pour rétablir la justice en République Centrafricaine, le président des États-Unis d'Amérique de l'époque, Barack Obama, avait promulgué le 13 mai 2014 le [décret n°13667](#) sanctionnant les personnes suivantes identifiées par le Conseil de sécurité des Nations Unies pour avoir menacé la stabilité en République Centrafricaine : Bozizé, ancien président ; Michel Djotodia, ancien président par intérim ; Nourredine Adam et Abdoulaye Miskine, chefs de la Séléka ; et Levy Yakite, « coordinateur politique » anti-balaka. Le 17 décembre 2015, le Conseil de sécurité de l'ONU et le gouvernement des États-Unis ont également sanctionné Haroun Gaye, ex-séléka et chef de file du Front Populaire pour la Renaissance de Centrafrique (FPRC), et Eugène Ngaikosset, commandant des anti-balaka à Bangui. Dans le cadre de ces sanctions, les biens immobiliers et intérêts financiers de ces personnes aux États-Unis ont été gelés par le département du Trésor américain.

Les contributions financières des États-Unis incluent l'aide humanitaire, l'aide aux programmes d'atténuation des conflits et de consolidation de la paix, les programmes de réforme de l'état de droit, et la MINUSCA. Depuis 2013, le gouvernement américain a été le plus important donateur d'aide humanitaire dans le cadre du conflit en République Centrafricaine, contribuant pour 404 millions de dollars, et apporte également la plus importante contribution financière à la MINUSCA. Lors de l'exercice budgétaire 2016, l'aide des États-Unis, aide humanitaire non comprise, était estimée à 14 millions de dollars, et la demande pour l'exercice budgétaire 2017 est de 18 millions de dollars. Cette aide cible la réforme du secteur de la sécurité et du système judiciaire, les programmes de consolidation de la paix, et la professionnalisation des forces armées. Lors d'une grande conférence des donateurs à Bruxelles en novembre 2016, les États-Unis se sont engagés à apporter une contribution financière supplémentaire de 11,7 millions de dollars en soutien aux secteurs de la justice et de la police, et au développement de moyens de subsistance.